



*Vers une meilleure résilience
pour nos collectivités*

APPEL AUX CONFÉRENCIERS



CENTRE DE CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE

4-5 DÉCEMBRE 2023

APPEL DE CANDIDATURES

Organisée par le CERIU (Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines), cette 29^e édition du Congrès INFRA rassemblera un grand nombre d'ingénieurs, urbanistes, technologues, décideurs, gestionnaires, architectes paysagistes et chercheurs de tous les milieux.

Profitez de l'occasion pour faire connaître votre expertise et celle de vos équipes en présentant vos réalisations et solutions dédiées à une saine gestion des infrastructures et à un aménagement urbain durable.

DATE LIMITE

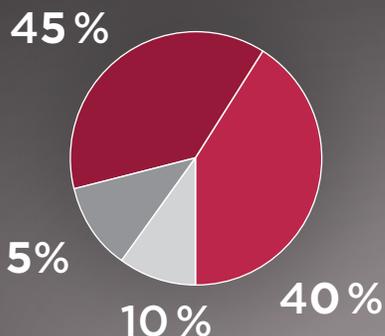
Déposez votre proposition de conférence avant le

9 juin 2023

CERIU

Mettre en œuvre toute action de transfert de connaissances et de recherche appliquée pouvant favoriser le développement du savoir-faire, des techniques, des normes et des politiques supportant la gestion durable et économique des infrastructures et la compétitivité des entreprises qui œuvrent dans le secteur des infrastructures municipales.

PROFIL DES PARTICIPANTS 2022



EN BREF: 94 CONFÉRENCIERS / 55 EXPOSANTS / 12 SESSIONS SUR 2 JOURS.
 Notre congrès INFRA 2022, qui se déroulait pour une deuxième année en mode hybride, a connu un autre grand succès!

1008 PARTICIPANTS (présentiel + virtuel), répartis comme suit:
Municipalités: 45% / Entreprises: 40% / Ministères et associations: 10% / Institutions d'enseignement: 5%. — Une programmation sur deux jours, en trois sessions parallèles, proposait une soixantaine de conférences présentées par près d'une centaine de conférenciers de haut calibre, provenant du Québec, du Canada et de l'international.

THÉMATIQUE

Vers une meilleure résilience pour nos collectivités

Améliorer la résilience des infrastructures est un défi important pour les collectivités. De plus en plus, les municipalités font face à plusieurs changements tant économiques, démographiques, environnementaux et climatiques. L'adaptation aux différents changements comporte de nombreux enjeux. Les acteurs du milieu doivent intégrer la résilience dans leurs pratiques de gestion afin d'affronter ces changements et de continuer à offrir des services de qualité aux citoyens.

Les villes développent des processus de planification ainsi que diverses solutions pour éviter les interruptions de service. Il devient important voire essentiel de planifier une stratégie d'adaptation qui réponde adéquatement aux besoins actuels et futurs des collectivités.



ORIENTATIONS DES COMITÉS PROGRAMMATION

ORIENTATIONS DES COMITÉS TECHNIQUES [1/2]

AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Les changements climatiques;
- L'équité en aménagement urbain et résilience des communautés;
- L'intégration urbaine des infrastructures et la qualité des milieux de vie;
- Politiques et pratiques d'une gestion intégrée en aménagement urbain;
- Mobilisation et adhésion à des projets résilients;
- Les nouveaux modes de gestion de l'urbanisation;
- La recherche et l'innovation en aménagement urbain comme moyens d'adaptation à la ville de demain;
- Solutions basées sur la nature;
- L'acceptabilité sociale par la participation publique;
- Les leviers financiers et l'écofiscalité;

GESTION DES EAUX

- Innovations dans le domaine;
- Les grands défis avec les changements climatiques;
- Nouvelles technologies: l'intelligence artificielle;
- Interactions - aménagement et réseaux
- L'évolution pour l'opération des réseaux et des réglementations ;

Eau potable et eaux usées:

- La gestion du territoire et de l'aménagement;
- La protection des sources d'eau à l'échelle du territoire, l'eau potable avec les bassins versants;
- Les bonnes pratiques en approvisionnement et gestion de l'eau potable;
- Le contrôle des débordements et mesures compensatoires;
- L'adaptation aux changements climatiques;
- L'intégration de la ville intelligente;
- Branchements croisés et impacts environnementaux

Inondations et eaux pluviales

- Les approches émergentes pour planifier et améliorer la résilience;
- Les pratiques et approches pour gérer les inondations dans un milieu bâti;
- La gestion du risque face aux inondations;
- Les aménagements résilients et impacts des changements climatiques;
- Les bonnes pratiques en gestion durable des eaux pluviales et infrastructures vertes;

ORIENTATIONS DES COMITÉS PROGRAMMATION

ORIENTATIONS DES COMITÉS TECHNIQUES [2/2]

GESTION DES ACTIFS

- Développement durable;
- Adaptation aux changements climatiques;
- Évaluation et développement de la résilience;
- La prédiction des enjeux futurs;
- L'utilisation et la valorisation des données;
- Politiques, stratégie et processus de gestion d'actifs;
- Les défis d'intégration;
- Optimisation des différentes ressources (financières, humaines, matérielles, spatiales...);
- Acceptabilité, accessibilité et intégration des citoyens aux processus de gestion d'actifs;
- L'intelligence artificielle;
- Comment développer le leadership en gestion d'actifs;

INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

- La stabilisation et protection d'ouvrages;
- Contrôle qualité et bonnes pratiques en protection des infrastructures souterraines;
- Les inspections et états des réseaux;
- La sécurité des infrastructures essentielles;
- Les analyses de cas;
- L'intelligence artificielle;
- La résilience des infrastructures souterraines face aux phénomènes naturels;
- Le respect des normes et réglementations dans un contexte évolutif;

RÉSEAUX TECHNIQUES URBAINS (RTU)

- L'encombrement des infrastructures dans l'espace public incluant les RTU;
- Les nouvelles technologies;

- L'entretien et maintien de l'état des infrastructures;
- Les bonnes pratiques du sans-fil (5G);
- Les bonnes pratiques dans le déploiement des réseaux;
- Les bonnes pratiques lors des interventions;
- Les enjeux de densification urbaine;
- Les changements climatiques (nouvelles énergies, les mesures à mettre en place);
- La cartographie des réseaux;
- L'optimisation de l'ingénierie à l'étape de conception.

INFRASTRUCTURES DE SURFACE

- Les projets et initiatives reliés aux changements climatiques, renforcement de la résilience et réduction de la pollution;
- Les avancés en matière de recyclage des matériaux;
- Les gains de performance et de durabilité des matériaux;
- La conception, aménagement et entretien des rues et autres voies liées au transport actif;
- Les initiatives dans l'approche Vision Zéro;
- Les nouveautés dans les méthodes d'inspection des infrastructures de surface;
- Les enjeux et solutions dans les domaines de la géotechnique, le marquage au sol et l'éclairage au DEL;
- Les projets innovants en ouvrages d'art et structure urbaine;
- L'encadrement contractuel de l'innovation ;
- Le contrat de performance;
- Les usages potentiels de la modélisation numérique des infrastructures de surface.

COMITÉ DE SÉLECTION



Les propositions de conférence sont évaluées par un comité d'experts sous la direction de nos coprésidents du comité organisateur, **M^{me} Sylvie Boulanger**, Ph.D., ing., conseillère principale senior en gestion d'actifs chez Planifika et **M. Jean-François Dubuc**, ing., chef de division, Service de l'eau, Direction des réseaux d'eau, Division Infrastructures réseau principal à la Ville de Montréal.



CRITÈRES DE SÉLECTION

- Présenter une étude de cas, un projet expérimental appliqué ou un projet d'étude appliquée.
- Démontrer l'Aspect innovant et l'associer à un projet d'une municipalité (s'il y a lieu).
- Appuyer les résultats sur des données quantifiables et démontrables.
- Démontrer une approche multidisciplinaire (s'il y a lieu).
- Respecter les modalités de présentation.
- Être disponible les deux jours du congrès ou identifier clairement la journée non disponible dans le formulaire de proposition. Noter que cela pourrait compromettre la candidature.
- Les projets de type promotionnel seront refusés.
- Tout projet réalisé en milieu municipal doit être présenté avec un représentant d'une municipalité.
- Tout projet universitaire d'étude appliquée doit être présenté par l'étudiant et le professeur.

RESPECTER LA DATE LIMITE DU DÉPÔT

9 JUIN 2023

INFORMATIONS ET FORMULAIRE

MODALITÉS DE PRÉSENTATION

- Prévoir une **PRÉSENTATION DE 20 MINUTES** avec une période de **5 MINUTES DE QUESTIONS**.
- Le conférencier devra remettre sa présentation (**POWERPOINT, EN FORMAT 16:9**) au CERIU **AU PLUS TARD LE 1^{ER} NOVEMBRE 2023**.
- Le conférencier dont la présentation **COMPREND DES VIDÉOS** s'engage à remettre celles-ci **SÉPARÉMENT DE LA PRÉSENTATION** pour éviter des problématiques techniques sur place (**FORMAT : MP4 1920 X 1080**).
- Le conférencier s'engage à utiliser la police de **CARACTÈRE ARIAL EN MINIMUM 18 PTS**.

DATES IMPORTANTES

- Date limite de **DÉPÔT DES FORMULAIRES : 9 JUIN 2023**
- **CONFIRMATION DES CONFÉRENCIERS** pour l'édition 2023: **1^{ER} AOÛT 2023**
- **REMISE DE LA PRÉSENTATION** des conférenciers: **1^{ER} NOVEMBRE 2023**
- **CONGRÈS INFRA 2023 : 4 ET 5 DÉCEMBRE 2023**

FORMULAIRE



POUR VOUS INSCRIRE, veuillez compléter le [formulaire en-ligne pour l'inscription des conférenciers](#) Infra 2023.

Une confirmation officielle du comité de sélection vous sera envoyée par courriel au mois d'août.



**LA FORCE
DU PARTENARIAT**